

Réf: Dossier 317495

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SOYAM SARL »

Siège CENTRE A PROXIMITE DU RESTAURANT
EXOTIC, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 29/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SOYAM SARL »

Objet : Gestion, achats et vente de biens immobiliers ; Réhabilitation des biens ; Nettoyage de chantier après travaux ; Restauration (Nourriture, jus nature, lait, etc.) ; Boutique de vêtements ; Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social CENTRE A PROXIMITE DU RESTAURANT
EXOTIC, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme KONE FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05714 du 10/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34743/GTCA/RC/2024 du 10/06/2024

